



8 avril 2016

LE DISPOSITIF PINEL EST PROLONGÉ

Le Président de la République vient d'annoncer, à l'occasion d'un déplacement à Romainville avec la Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, en présence de la Présidente de la fédération des promoteurs immobiliers, Madame Alexandra François-Cuxac, que le dispositif d'aide à l'investissement des ménages serait prolongé d'un an.

La FPI se félicite de cette annonce qui lève une hypothèque qui pesait sur le lancement de nouvelles opérations puisque le dispositif Pinel était prévu pour s'achever au 31 décembre 2016.

Alexandra François-Cuxac se réjouit de cette annonce: *"le Gouvernement répond par cette annonce aux attentes et aux demandes des promoteurs rassemblés dans la FPI et donne des perspectives pour les plans de charge de nos entreprises. Cette mesure va permettre de lancer de nouvelles opérations de logements et de répondre ainsi aux besoins de nos concitoyens. Elle soutient ainsi la reprise qui s'engage dans le secteur de la construction."*

A PROPOS DE

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France. Le chiffre d'affaire de la promotion privée est estimé à 29,4 Mds d'€, elle emploie 25 300 salariés (données Insee 2013) et fournit de l'activité à environ 450 000 entreprises, employant plus d'1 500 000 personnes.

La FPI rassemble plus de 500 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et baromètre référent du besoin immobilier (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI défend l'intérêt général et la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 82% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via l'Union des Promoteurs-Constructeurs (UEPC). Elle est présidée depuis le 1er juillet 2015 par Alexandra François-Cuxac.

CONTACTS PRESSE

Franck Thiébaux - FT&Consulting - 06 73 76 74 98 - franckthiebaux@ft-consulting.net

Lauren Dell Agnola - FPI France - 01 47 05 44 36 - l.dellagnola@fpifrance.fr